

MERCREDI 19 DECEMBRE 2018

## Jeunesse retrouvée et robustesse renforcée pour le pont d'Irleau

Les tests de chargement ont rendu leur verdict lundi 17 décembre : le pont d'Irleau rouvre, ce mercredi 19 décembre, son tablier qui pourra désormais supporter des véhicules pouvant peser jusqu'à 16 tonnes (contre 12 tonnes auparavant). Un avantage pour le monde agricole qui pourra enjamber la Sèvre, de Coulon au Vanneau-Irleau, au volant de bétailières ou de tonnes à eau dont les charges avoisinent régulièrement les 12 à 16 tonnes. Une grande satisfaction pour Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres qui, dès fin 2017 avait pris les mesures d'urgence nécessaires au vu de l'état dégradé du pont. " Je salue le travail effectué par le service des routes et l'entreprise Bonnet qui ont su répondre à la volonté du Département de voir se réaliser sur cet ouvrage, de concert, travaux de réparation et travaux de solidification. Avec ces travaux, la collectivité apporte aujourd'hui une réponse en termes de sécurité pour les usagers, sa priorité majeure, et une réponse pour fluidifier le trafic lié aux activités économiques, agricoles ou touristiques, de cette zone du marais ", explique Gilbert Favreau.

### Un chantier de 650 000 euros TTC

Suite à des désordres structurels constatés en novembre 2017, des mesures restrictives de circulation avait d'abord été appliquées pour traverser le pont d'Irleau avant de procéder à une fermeture à la circulation en septembre dernier pour la réalisation de travaux d'ampleur. Des mesures responsables pour un ouvrage, construit en 1930, présentant des dégradations au niveau des appuis, une corrosion importante des aciers, de nombreux éclatements et fissures, des infiltrations d'eau et un tablier fragilisé.

Le chantier d'un montant de 650 000 euros TTC financé par le Département des Deux-Sèvres s'est déroulé en 6 phases :

- essais géotechniques et tests de chargement ;
- reprise des appareils d'appui pour assurer la stabilité du tablier de l'ouvrage ;
- création des soutènements aux 2 extrémités pour éviter les fuites de remblais et les tassements à la jonction entre la chaussée et la dalle du pont ;
- ragréage partiel et imperméabilisation de toutes les surfaces en béton après traitement des aciers corrodés ;
- mise en place de joints de chaussées, étanchéité de la dalle du pont et remise en peinture des garde-corps ;
- implantation complémentaire de glissières en sortie d'ouvrages pour se prémunir d'un risque de chutes.

### **Un pont sous surveillance**

Afin que dure cette jeunesse retrouvée et que la population locale ne subisse plus les désagréments liés à de longues périodes de travaux, l'ouvrage sera surveillé de près. Car en retenant une largeur d'ouverture de service de 2,40 m, le pont s'expose à recevoir des convois dont le tonnage excède les 16 tonnes. Aussi, un dispositif de surveillance identifiant les contrevenants éventuels sera prochainement installé.

## CONTACT PRESSE

**Delphine PERONNET**

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



[www.deux-sevres.fr](http://www.deux-sevres.fr)